

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice terminé le 31 août 2008

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de valeur de base canadien Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un rendement de placement à long terme par la croissance du capital, en investissant dans des émetteurs de premier rang qui sont principalement des moyennes et des grandes sociétés canadiennes.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans des sociétés affichant habituellement des bénéfices et dont la capitalisation boursière est généralement de plus de trois milliards de dollars. Le Fonds emploie une approche ascendante axée sur la valeur pour bâtir un portefeuille bien diversifié regroupant différents secteurs de l'indice composé S&P/TSX.

Risque

Le Fonds est un fonds axé sur les actions canadiennes qui convient aux investisseurs qui peuvent tolérer un risque de placement moyen.

Au cours de la période de 12 mois terminée le 31 août 2008, aucune modification importante n'a eu d'incidence sur le degré de risque général du Fonds. Les risques liés aux investissements dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux présentés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Différents sous-conseillers offrent au Fonds des conseils en matière de placement et des services de gestion de placements. Ces sous-conseillers utilisent diverses stratégies de placement. Le pourcentage du Fonds attribué à chaque sous-conseiller peut changer.

- Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*) : actions canadiennes, environ 85 %
- NWQ Investment Management Company, LLC (*NWQ*) – actions mondiales, environ 15 %

Le commentaire qui suit reflète le point de vue des sous-conseillers et présente un sommaire des résultats d'exploitation du Fonds pour la période de 12 mois terminée le 31 août 2008.

- Les forces concurrentielles de la forte croissance de l'économie mondiale et de la montée de la crise financière mondiale ont dominé le rendement des marchés mondiaux.
- La croissance mondiale a joué un rôle important dans l'ensemble du secteur des placements au cours des dernières années et le Canada a été l'un des premiers pays à en profiter en raison de son exposition considérable aux secteurs de l'énergie, des matériaux et de l'industrie axés sur l'exportation. La demande des pays en voie de développement, y compris la Chine et l'Inde, a mené un bon nombre de titres canadiens à des sommets inégalés et à des évaluations battant tous les records. À son sommet, le prix du pétrole brut a atteint 147,00 \$ le baril et celui du gaz naturel a dépassé 13,00 \$ par milliard de pieds cubes.
- Par contre, le système bancaire mondial a éprouvé de grandes difficultés. Les banques du monde entier ont souffert des difficultés dans le marché des prêts hypothécaires à risque et des produits structurés. Les banques canadiennes n'y ont pas échappé et le cours de leurs titres a quelque peu reculé, en dépit de leur bilan solide et de leur faible exposition par rapport à certaines de leurs contreparties internationales.
- Vers la fin de la période, le dollar canadien a commencé à se déprécier par rapport au dollar américain. Une sous-pondération dans les titres de sociétés non canadiennes a par la suite commencé à nuire au Fonds.
- Au sein de la composante canadienne du Fonds, le rendement a été ralenti par la liquidation générale dans le marché canadien, particulièrement par les banques, mais a été aggravé par la détérioration de l'économie, la faiblesse du secteur de la fabrication et les problèmes financiers des consommateurs.
- La composante canadienne du Fonds demeure diversifiée, réduisant l'exposition au secteur de l'énergie pour favoriser les titres des secteurs des services financiers, des

télécommunications, de l'industrie et de la consommation qui présentent des valeurs intéressantes.

- Au sein de la composante mondiale du Fonds, l'énergie est le secteur qui a le plus contribué au rendement relatif. Hess Corp. et Apache Corp. se sont bien comportées et ont été les deux sociétés qui ont le plus contribué au secteur et à cette composante du Fonds. Le secteur de l'industrie a également apporté une contribution importante. Union Pacific est la société qui s'est le mieux comportée dans le secteur, et la troisième en importance en termes de contribution au rendement du Fonds. Le secteur des matériaux, le secteur affichant la plus importante pondération dans la composante mondiale du Fonds, a contribué de façon modeste au rendement du Fonds. Ce secteur a affiché un excellent rendement en 2007, mais a accusé un recul après le premier trimestre de 2008 compte tenu de la baisse du cours de l'or et d'autres métaux par rapport aux sommets atteints au début de l'exercice.
- Bien que la composante mondiale du Fonds demeure considérablement sous-pondérée dans le secteur des services financiers, ce secteur est celui qui a le plus nui au rendement, les titres de Fannie Mae, Citigroup et Takefuji étant les trois principaux responsables. Le secteur des technologies de l'information a également nui au rendement, des titres comme Motorola et Alcatel-Lucent ayant chuté de plus de 42 % au cours de la période.
- À la fin de la période, NWQ a décidé de passer des liquidités aux titres non canadiens. Si l'économie mondiale continue à s'effriter, NWQ continuera à réduire l'exposition du Fonds au marché canadien axé majoritairement sur les ressources et optera plutôt pour des titres américains et mondiaux.

Événements récents

Au cours de la période, aucun changement n'a été apporté à la position stratégique du Fonds, ce qui est conforme au plan stratégique de répartition de l'actif à long terme du Fonds.

Adoption de nouvelles normes comptables

Les exigences du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA (chapitre 3855)*, sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. Le chapitre 3855 fournit des indications précises sur le calcul de la juste valeur selon les PCGR, y compris l'utilisation du cours acheteur pour les positions longues et du cours vendeur pour les positions courtes de placements inscrits sur des marchés actifs. En l'absence de marchés actifs, la juste valeur est calculée en appliquant une technique d'établissement de la juste valeur. Avant l'adoption du chapitre 3855, la juste valeur était fondée sur le dernier cours vendeur ou cours de clôture, ou sur la meilleure estimation faite par la direction lorsque les cours du marché n'étaient pas fiables ou disponibles.

Le chapitre 3855 prévoit également que les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés au moment des

opérations de portefeuille sont constatés immédiatement au bénéfice net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers. Avant l'adoption du chapitre 3855, les coûts de transaction étaient inclus dans le coût moyen des placements ou à titre de réduction du produit à la cession de placements. Les coûts de transaction ont été constatés immédiatement à l'actif net et aux résultats d'exploitation, mais n'ont pas été présentés comme un poste distinct.

Conformément aux dispositions transitoires, le chapitre 3855 a été adopté par le Fonds rétroactivement le 1^{er} septembre 2007 sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Par suite de la modification d'une convention comptable pour l'évaluation de placements, l'actif net au début de la période de chaque catégorie, selon le cas, a été ajusté pour tenir compte de l'utilisation des cours acheteurs ou vendeurs et est présenté dans les états de l'évolution de l'actif net. L'incidence au 31 août 2008 est présentée dans le rapprochement de l'actif net par part et de la valeur liquidative par part à la note 12 afférente aux états financiers. Il n'y a eu aucune incidence sur l'actif net ou sur les résultats d'exploitation par suite de la modification de convention comptable au titre des coûts de transaction.

Adoption future de nouvelles normes comptables

Chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir »

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation » du *Manuel de l'ICCA* applicables aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Ces normes décrivent toutes les exigences à l'égard des informations à fournir sur les instruments financiers et de leur présentation. Le chapitre 3862 remplace la section portant sur les informations à fournir du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et présente de nouvelles exigences relatives à la présentation des informations qualitatives et quantitatives concernant les risques. Ces exigences comprennent l'obligation de quantifier les risques auxquels l'entité est exposée et de fournir une analyse de sensibilité pour certains risques. Le principal objectif de cette nouvelle norme est de permettre aux investisseurs d'évaluer l'importance des instruments financiers, la nature et la portée des risques en jeu et de voir comment ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend les mêmes exigences relatives à la présentation que celles du chapitre 3861.

Le 1^{er} septembre 2008, le Fonds adoptera ces normes de manière rétroactive sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, conformément aux dispositions transitoires. L'adoption de ces normes n'aura pas d'incidence sur l'actif net, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part du Fonds.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit à titre de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds (*GACI* ou le *gestionnaire*). *GACI* reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs du Fonds, *GACI* fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. *GACI* rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation à l'égard du Fonds. De temps à autre, *GACI* peut fournir des capitaux de lancement au Fonds.

Sous-conseiller en valeurs

GACI a retenu, comme sous-conseiller en valeurs du Fonds, les services de Gestion CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC. À ce titre, Gestion CIBC fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. *GACI* verse à Gestion CIBC une partie des honoraires qu'elle reçoit du Fonds.

Distributeur

Des courtiers et d'autres sociétés de courtage vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ils incluent les courtiers apparentés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Services Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). *MM CIBC* et *SI CIBC* sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés de courtage relativement à la vente de parts du Fonds. Ces derniers peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à *MM CIBC* et *CIBC World Markets Corp.*, chacune étant une filiale de la Banque CIBC. *MM CIBC* et *CIBC World Markets Corp.*

peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris *MM CIBC* et *CIBC World Markets Corp.*, peuvent aussi fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, *GACI* peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 45 421 \$ ont été versés par le Fonds à *MM CIBC*; aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés par le Fonds à *CIBC World Markets Corp.* Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent pas être inclus dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier lié, comme *MM CIBC* et *CIBC World Markets Corp.*, chacune étant une société affiliée du gestionnaire. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux instructions permanentes données par le Comité d'examen indépendant.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. La Banque CIBC est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux *CIBC Mellon (STM CIBC)* fournit certains services au Fonds, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans *STM CIBC*.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes terminées les 31 août 2008, 2007 et 2006 et le 31 décembre des autres périodes indiquées.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2008	2007	2006 ^a	2005	2004
Actif net au début de la période	36,02 \$	34,58 \$	33,78 \$	28,66 \$	25,95 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,95 \$	0,80 \$	0,52 \$	1,08 \$	0,63 \$
Total des charges	(0,80)	(0,85)	(0,55)	(0,73)	(0,63)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,58	4,35	2,50	1,72	1,05
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(4,56)	(0,38)	(1,67)	3,10	1,72
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(2,83)\$	3,92 \$	0,80 \$	5,17 \$	2,77 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,68	2,22	–	0,05	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,68 \$	2,22 \$	– \$	0,05 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	32,53 \$	36,08 \$	34,58 \$	33,78 \$	28,66 \$
Ajustement entre le cours acheteur et le dernier cours négocié	0,13 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Valeur liquidative à la fin de la période (selon les derniers cours négociés, « valeur liquidative pour l'établissement du prix »)	32,66 \$	36,08 \$	34,58 \$	33,78 \$	28,66 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

¹L'information présentée provient des états financiers annuels vérifiés du Fonds. Selon le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA*, nouvelle convention comptable relative à l'évaluation des titres selon les PCGR du Canada, qui a pris effet le 1^{er} septembre 2007, la valeur des titres détenus par le Fonds aux fins de l'information financière pourrait différer de la valeur des titres utilisée pour déterminer la valeur liquidative pour l'établissement du prix. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative par part au 31 août 2008, et le tableau présente le rapprochement entre les deux valeurs. L'actif net au début de la période pour 2008 correspond à la valeur liquidative à la fin de la période de 2007, et a été rajusté dans le cadre de l'adoption de la nouvelle convention comptable. Ce rajustement est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2008	2007	2006 ^a	2005	2004
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	507 344 \$	641 089 \$	575 903 \$	577 545 \$	472 168 \$
Nombre de parts en circulation⁴	15 535 671	17 767 146	16 651 816	17 097 212	16 472 120
Ratio des frais de gestion⁵	2,37 %	2,37 %	2,41 %*	2,37 %	2,36 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,40 %	2,37 %	2,46 %*	2,41 %	2,38 %
Taux de rotation du portefeuille⁷	36,97 %	55,29 %	39,19 %	26,76 %	34,11 %
Ratio des frais d'opération⁸	0,11 %	0,11 %	0,16 %*	0,08 %	0,10 %

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

*Le ratio a été annualisé.

⁴Données présentées aux 31 août 2008, 2007 et 2006 et au 31 décembre des autres périodes indiquées.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁸Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2008	2007	2006 ^a	2005 ^b
Actif net au début de la période	10,91 \$	10,48 \$	10,15 \$	10,00 \$ ^c
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des revenus	0,29 \$	0,25 \$	0,16 \$	0,17 \$
Total des charges	(0,10)	(0,11)	(0,07)	(0,03)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,48	1,41	0,78	0,16
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,34)	(0,44)	(0,62)	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,67)\$	1,11 \$	0,25 \$	0,28 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	0,10	–	–
Des gains en capital	0,31	0,73	–	0,05
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	0,31 \$	0,83 \$	– \$	0,05 \$
Actif net à la fin de la période	9,89 \$	10,93 \$	10,48 \$	10,15 \$
Ajustement entre le cours acheteur et le dernier cours négocié	0,04 \$	– \$	– \$	– \$
Valeur liquidative à la fin de la période (selon les derniers cours négociés, « valeur liquidative pour l'établissement du prix »)	9,93 \$	10,93 \$	10,48 \$	10,15 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

^bDonnées présentées pour la période du 26 septembre 2005 au 31 décembre 2005.

^cPrix de souscription initial.

¹L'information présentée provient des états financiers annuels vérifiés du Fonds. Selon le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA*, nouvelle convention comptable relative à l'évaluation des titres selon les PCGR du Canada, qui a pris effet le 1^{er} septembre 2007, la valeur des titres détenus par le Fonds aux fins de l'information financière pourrait différer de la valeur des titres utilisée pour déterminer la valeur liquidative pour l'établissement du prix. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative par part au 31 août 2008, et le tableau présente le rapprochement entre les deux valeurs. L'actif net au début de la période pour 2008 correspond à la valeur liquidative à la fin de la période de 2007, et a été rajusté dans le cadre de l'adoption de la nouvelle convention comptable. Ce rajustement est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2008	2007	2006 ^a	2005 ^b
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 900 \$	3 173 \$	1 680 \$	924 \$
Nombre de parts en circulation⁴	292 047	290 316	160 260	91 070
Ratio des frais de gestion⁵	0,99 %	0,98 %	1,09 %*	1,08 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,01 %	0,98 %	1,22 %*	1,13 %*
Taux de rotation du portefeuille⁷	36,97 %	55,29 %	39,19 %	26,76 %*
Ratio des frais d'opération⁸	0,11 %	0,11 %	0,16 %*	0,31 %*

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

^bDonnées présentées pour la période du 26 septembre 2005 au 31 décembre 2005.

*Le ratio a été annualisé.

⁴Données présentées aux 31 août 2008, 2007 et 2006 et au 31 décembre 2005.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁸Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2008	2007	2006 ^a	2005	2004
Actif net au début de la période	14,71 \$	14,80 \$	14,22 \$	12,00 \$	10,61 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,40 \$	0,34 \$	0,26 \$	0,52 \$	0,26 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,66	1,87	1,12	0,70	0,44
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,25)	(0,46)	(0,84)	1,43	0,91
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,19)\$	1,75 \$	0,54 \$	2,65 \$	1,61 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	0,04	–	–	–
Des gains en capital	0,51	1,94	–	0,28	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,51 \$	1,98 \$	– \$	0,28 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	13,38 \$	14,73 \$	14,80 \$	14,22 \$	12,00 \$
Ajustement entre le cours acheteur et le dernier cours négocié	0,05 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Valeur liquidative à la fin de la période (selon les derniers cours négociés, « valeur liquidative pour l'établissement du prix »)	13,43 \$	14,73 \$	14,80 \$	14,22 \$	12,00 \$

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

¹L'information présentée provient des états financiers annuels vérifiés du Fonds. Selon le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA*, nouvelle convention comptable relative à l'évaluation des titres selon les PCGR du Canada, qui a pris effet le 1^{er} septembre 2007, la valeur des titres détenus par le Fonds aux fins de l'information financière pourrait différer de la valeur des titres utilisée pour déterminer la valeur liquidative pour l'établissement du prix. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative par part au 31 août 2008, et le tableau présente le rapprochement entre les deux valeurs. L'actif net au début de la période pour 2008 correspond à la valeur liquidative à la fin de la période de 2007, et a été rajusté dans le cadre de l'adoption de la nouvelle convention comptable. Ce rajustement est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2008	2007	2006 ^a	2005	2004
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	4 537 \$	34 242 \$	48 938 \$	38 572 \$	11 323 \$
Nombre de parts en circulation⁴	337 919	2 324 454	3 307 409	2 712 255	943 470
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %*	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,02 %	0,02 %	0,02 %*	0,02 %	2,25 %
Taux de rotation du portefeuille⁷	36,97 %	55,29 %	39,19 %	26,76 %	34,11 %
Ratio des frais d'opération⁸	0,11 %	0,11 %	0,16 %*	0,08 %	0,10 %

^aDonnées présentées pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

*Le ratio a été annualisé.

⁴Données présentées aux 31 août 2008, 2007 et 2006 et au 31 décembre des autres périodes indiquées.

⁵Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par cette catégorie de parts ou imputées à cette catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller en valeurs gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁸Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à une ou à plusieurs reprises à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de distribution et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de l'actif net par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période terminée le 31 août 2008, avant renoncations aux frais de gestion et charges prises en charge, est décrits ci-après. GACI impute des frais de gestion directement aux investisseurs des parts de catégorie O.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	46,55 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	53,45 %	100,00 %

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

L'indice de référence du Fonds, l'indice composé S&P/TSX (*indice de référence*), se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice de référence secondaire du Fonds est un indice mixte constitué à 85 % de l'indice composé S&P/TSX et à 15 % de l'indice mondial MSCI (*indice de référence mixte*). L'indice mondial MSCI est un indice libre rajusté en fonction de la capitalisation boursière, composé de sociétés représentatives de la structure du marché de 23 pays développés d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie/Pacifique.

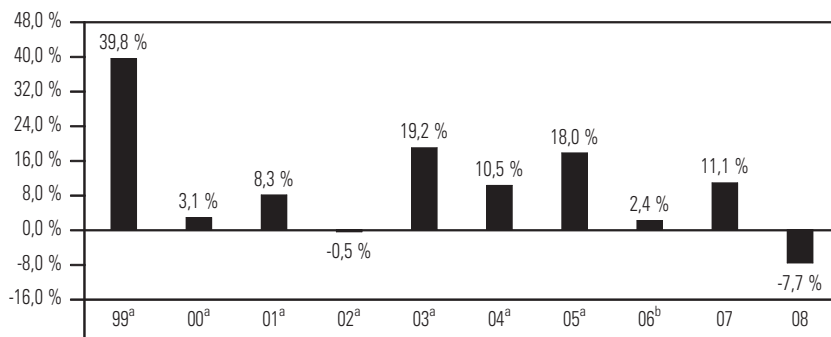
Pour la période, les parts des catégories A, F et O du Fonds ont dégagé des rendements respectivement de -7,7 %, -6,4 % et -5,5 %. Les parts des catégories A, F et O se sont moins bien comportées que l'indice de référence et que l'indice de référence mixte qui ont dégagé des rendements respectivement de 3,5 % et 1,3 % pour la même période.

Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour obtenir des précisions sur le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

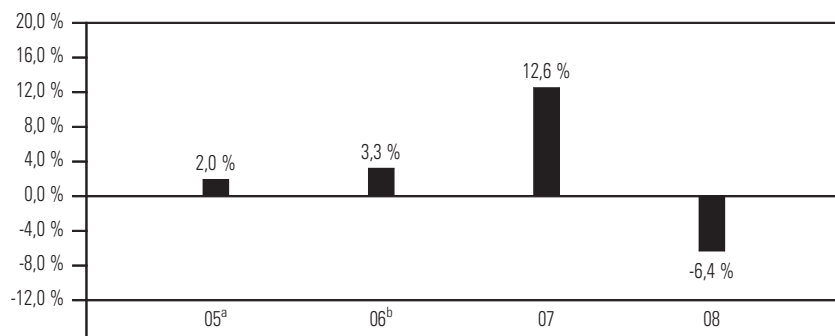
Parts de catégorie A



^aLe rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

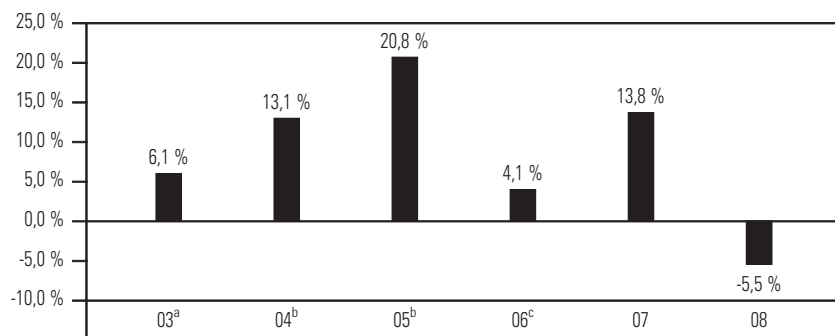
Parts de catégorie F



^aLe rendement de 2005 couvre la période du 26 septembre 2005 au 31 décembre 2005

^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie O



^aLe rendement de 2003 couvre la période du 17 novembre 2003 au 31 décembre 2003.

^bLe rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^cLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Rendements composés annuels

Les tableaux suivants montrent le rendement total composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2008. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

Parts de catégorie A

	Parts de catégorie A	Indice composé S&P/TSX	Indice de référence mixte
Dernier exercice	-7,7 %	3,5 %	1,3 %
Trois derniers exercices	2,8 %	11,6 %	10,6 %
Cinq derniers exercices	8,4 %	15,4 %	14,8 %
Dix derniers exercices	11,7 %	11,6 %	11,4 %

Parts de catégorie F

	Parts de catégorie F	Indice composé S&P/TSX	Indice de référence mixte
Dernier exercice	-6,4 %	3,5 %	1,3 %
Depuis la création (pour la période du 26 septembre 2005 au 31 août 2008)	3,7 %	10,8 %	9,6 %

Parts de catégorie O

	Parts de catégorie O	Indice composé S&P/TSX	Indice de référence mixte
Dernier exercice	-5,5 %	3,5 %	1,3 %
Trois derniers exercices	5,3 %	11,6 %	10,6 %
Depuis la création (pour la période du 17 novembre 2003 au 31 août 2008)	10,6 %	15,0 %	13,5 %

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2008)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	22,62 %
Énergie	21,33 %
Matériaux	14,92 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,74 %
Biens de consommation de base	8,24 %
Services de télécommunications	6,98 %
Consommation discrétionnaire	4,20 %
Technologies de l'information	4,15 %
Industrie	3,15 %
Services publics	2,36 %
Santé	0,46 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,15 %

Principales positions	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,74 %
EnCana Corp.	5,42 %
Société Financière Manuvie	4,37 %
Banque Royale du Canada	3,65 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,32 %
Banque Toronto-Dominion (La)	2,91 %
Rothmans Inc.	2,80 %
Société aurifère Barrick	2,70 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,67 %
Canadian Oil Sands Trust	2,63 %
Labrador Iron Ore Royalty Income Fund	2,51 %
BCE Inc.	2,40 %
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	2,29 %
TransCanada Corp.	2,23 %
Empire Co. Ltd., catégorie A	2,13 %
Franco-Nevada Corp.	2,08 %
Northbridge Financial Corp.	1,96 %
ARC Energy Trust	1,84 %
Celestica Inc.	1,81 %
Teck Cominco Ltd., catégorie B	1,56 %
Goldcorp Inc.	1,50 %
Nexen Inc.	1,45 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,30 %
Methanex Corp.	1,24 %
Quebecor inc., catégorie B	1,14 %

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du Fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal, Québec
H3A 3S6
1-888-888-3863

site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Les placements dans la famille de fonds Investissements Renaissance peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas représentatif de leur rendement futur.

^{MD}Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.